



LA GESTION DES DÉCHETS

UN DÉCHET, C'EST QUOI ?

Un déchet est le résidu d'une activité, abandonné par son détenteur. Il y a plusieurs types de déchets suivant leurs origines : les **déchets municipaux** (issus de l'activité des ménages, des collectivités et des artisans/commerçants collectés par le service municipal), les **déchets de l'agriculture**, les **déchets industriels**, les **déchets dangereux**, etc.

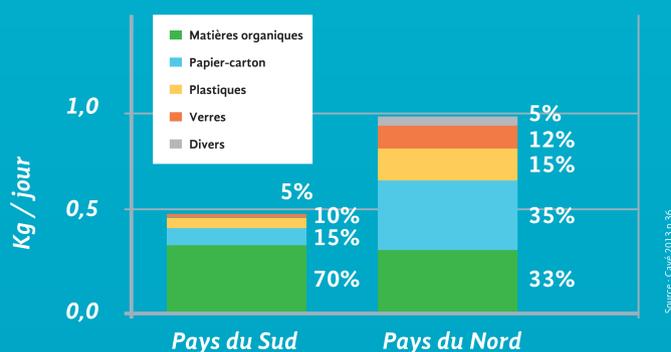
On peut aussi classer les déchets par nature : déchets putrescibles, papiers-cartons, plastiques, métaux, etc.

QUELLES SONT LES QUANTITÉS PRODUITES ?

La production de déchets dépend de l'activité humaine et économique. Ainsi la production varie d'un endroit à l'autre du monde :

- Un **Européen** produit en moyenne **600 kg** de déchets par an.
- Un **Nord-américain** en produit **700 kg** par an.
- Un **habitant d'une grande ville d'un pays en développement** entre **150 à 200 kg** par an.

DE QUOI SONT COMPOSÉS LES DÉCHETS MÉNAGERS ?



QU'EST-CE QUE LA GESTION DES DÉCHETS ?

C'est un ensemble d'opérations qui permettent de s'occuper au mieux des déchets. Les grandes étapes rencontrées généralement dans le contexte des pays en développement sont les suivantes :



QUI SONT LES ACTEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS ?

- Il existe une multitude d'acteurs suivant les pays : l'Etat, les communes, les acteurs privés locaux (entreprises, associations, GIE, ONG, etc.), les grands groupes industriels, etc.
- Dans les pays du Sud, les **acteurs informels** détournent entre **15 et 20 % des déchets recyclables** (en masse).
- UN-Habitat estime à **1 ou 2 % de la population urbaine mondiale**, le nombre de personnes **vivant directement ou indirectement de la récupération**.

QUELS SONT LES TROIS ENJEUX MAJEURS POUR LA GESTION DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE DEMAIN ?

- La **prise de conscience**, par les acteurs locaux et les bailleurs de fonds, de l'importance de la gestion des déchets au même titre que l'assainissement liquide.
- La mise en place d'une **stratégie** qui intègre les 4 principes de base suivants : la **réduction** des déchets, la **collecte généralisée**, la **valorisation** et le **stockage contrôlé**.
- L'intégration des aspects institutionnels et opérationnels dans un **schéma directeur** de gestion, à l'échelle d'un territoire.